



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

Service de Presse

Basse-Terre, le 14 août 2017

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

Élections sénatoriales du 24 septembre 2017 déclaration de candidature

Les trois sénateurs de la Guadeloupe seront élus le dimanche 24 septembre 2017 à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne par un collège électoral composé des députés, des sénateurs, des conseillers généraux, des conseillers départementaux, des délégués des conseils municipaux.

Les déclarations officielles de candidature seront reçues à la préfecture – bureau de l'administration générale et des élections – porte 207 à compter du **lundi 4 septembre à 8h30 jusqu'au vendredi 8 septembre à 18 heures**, selon les horaires suivant :

- le lundi 4 septembre, le mardi 5 septembre et le jeudi 7 septembre 2017 : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00
- le mercredi 6 septembre 2017 : de 08h30 à 12h30
- le vendredi 8 septembre 2017 : de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00.

Les déclarations de candidature devront être établies en double exemplaire et contenir, les noms, prénoms, sexe, date et lieu de naissance, domicile et profession de chaque candidat. Elles devront être assorties des pièces prouvant que les candidats sont âgés de 24 ans révolus, qu'ils sont de nationalité française et qu'ils jouissent de leurs droits civils et politiques (art R.149 et R.99 du code électoral).

Pour tous renseignements, contacter le bureau de l'administration générale et des élections au 0690 33 06 66. ou rendez vous sur le site internet de la préfecture : www.guadeloupe.pref.gouv.fr

Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.pref.gouv.fr

facebook.com/prefecture.guadeloupe

twitter.com/Prefet971

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32